



Verruyes, le 18 septembre 2022

RÉUNION ORDINAIRE

Mes cher(e)s collègues,

Vous êtes prié(e)s d'assister à la réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 22 septembre 2022 à 18 H 30
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, mes cher(e)s collègues, en mes sentiments les plus cordiaux.

**Le Maire,
Patrick CAILLET**

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Acquisition de deux citernes souples fermées réserve sécurité incendie,
- 2/ Délibération sur la mise à disposition à titre gratuit de la salle du Prieuré et de la salle du saut au profit des associations dont les sièges sociaux se situent hors commune de Verruyes
- 3/ Délibération budget décision modificative n° 1- Acquisition d'un four, des bacs gastronomiques et d'un réfrigérateur pour la restauration scolaire
- 4/ Acquisition d'un four, des bacs gastronomiques et d'un réfrigérateur pour la restauration scolaire
- 5/ Adoption de la Charte de fonctionnement des commissions municipales
- 6/ Délibération budget décision modificative n° 2 Dispositif « Argent de Poche »
- 7/ Dispositif « Argent de Poche »
- 8/ Bilan financier 2022 et demande de subvention par le TCG79 pour l'organisation du Triathlon du 1^{er} au 3 juillet 2022,
- 9/ Acquisition d'un composteur pour la cantine
- 10/ Droit de préemption du bien immobilier sis 4 rue de gâtine (étude de faisabilité)
- 11/ Création de la commission des finances

Question diverses